

COÛT DU CREUSAGE DU FLEUVE SAINT-LAURENT ET DE CERTAINS CANAUX

L'honorable M. CANTLEY demande:

1. Combien a coûté, au 31 décembre 1935, le creusage du fleuve Saint-Laurent, de Québec à Montréal, y compris le balisage et l'éclairage du fleuve entre ces deux endroits?

2. Combien a coûté, au 31 décembre 1935, le réseau de canalisation entre Montréal et le lac Ontario?

3. Quel est l'intérêt annuel sur ces dépenses?

Canal	Dépenses d'établissement	Dépenses impu- tables sur les recettes	Frais d'explo- itation et d'entretien	Dépenses totales
Lachine.. . . .	\$13,988,600 16	\$2,211,350 12	\$10,904,074 17	\$27,104,024 45
Lac St-Louis.. . . .	298,176 11			298,176 11
Soulanges.. . . .	9,535,973 82	824,041 69	4,597,706 82	14,957,722 33
Lac St-François.. . . .	75,906 71	30,502 38		106,409 09
Cornwall.. . . .	7,245,803 21	818,302 88	5,795,258 33	13,859,364 42
Williamsburg.. . . .	11,554,886 93	579,075 06	2,898,318 66	15,032,280 65
Chenal du nord.. . . .	1,995,142 87			1,995,142 87
Sections du fleuve.. . . .	483,830 20			483,830 20
	\$45,178,320 01	\$4,463,272 13	\$24,195,357 98	\$73,836,950 12

3. La comptabilité de l'Etat ne tient pas compte des intérêts des frais d'établissement

ou d'exploitation afférents aux canaux du Dominion.

4.

Coût annuel de l'entretien et de l'exploitation du réseau de canalisation entre Montréal et le lac Ontario

Canal	1933-1934	1934-1935	1935-1936
Lachine.. . . .	\$363,353 12	\$359,692 65	\$352,771 21
Lac St-Louis.. . . .			
Soulanges.. . . .	112,876 10	112,843 19	141,236 68
Lac St-François.. . . .			
Cornwall.. . . .	137,605 24	148,876 58	143,833 25
Williamsburg.. . . .	77,716 45	90,845 21	94,029 16
Chenal du nord.. . . .			
Sections du fleuve.. . . .			
	\$691,550 91	\$712,257 63	\$731,870 30

Coût annuel de l'entretien et de l'exploitation des canaux de Chambly, de St-Pierre et du Sault-Ste-Marie

Canal			
Chambly.. . . .	\$68,901 01	\$59,017 75	\$87,524 64
St-Pierre.. . . .	9,657 75	9,874 65	9,678 66
Sault-Ste-Marie.. . . .	57,232 93	55,516 99	52,635 11
	\$135,791 69	\$124,409 39	\$149,838 41

Cette réponse est assez complète, sauf pour le posage des bouées du Saint-Laurent entre Québec et Montréal. Ce renseignement, qui n'est pas disponible dans ce moment, sera communiqué à l'honorable sénateur d'ici quelque jours.

LOI DES COMPAGIES D'ASSURANCE CANADIENNES ET BRITANNIQUES

PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes, accompagné du bill (3), Loi

modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

Le bill est lu pour la 1re fois.

L'hon. M. DANDURAND: Avec la permission du Sénat, je propose d'inscrire ce bill à l'ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le très honorable M. MEIGHEN: A votre disposition, j'ai lu le projet de loi.

(La motion est adoptée.)